

APPROBATION

Nous avons pris connaissance du projet que l'on a formé de fonder aux Trois-Rivières une revue hebdomadaire ayant pour but de rendre compte du mouvement catholique dans le monde. Nous en avons examiné avec soin le programme et l'organisation, et nous n'hésitons pas à lui donner tout notre encouragement. Cette revue nous paraît destinée à faire du bien, et la manière dont elle est constituée nous permet d'espérer qu'elle obtiendra un bon succès.

Nous recommandons, en conséquence, à tous les prêtres et à tous les fidèles de notre diocèse, de lui accorder un généreux encouragement.

Comme il s'agit d'une œuvre exclusivement catholique, nous autorisons et engageons ceux des membres de notre clergé, que de fortes études et un sérieux talent littéraire rendent capables d'exposer avec autorité et de répandre avec fruit les vérités de notre sainte religion, à travailler au succès de cette publication en y collaborant par des écrits conçus dans l'esprit du programme élaboré par la direction.

*Donné aux Trois-Rivières,
ce 11 décembre 1897.*

† L. F. Ev. des Trois-Rivières.

Notre programme

Notre programme n'exige guère de développements. Il est tout entier contenu dans notre titre. Disons, cependant, ce que nous entendons par mouvement catholique.

Ce n'est autre chose, selon nous, que l'influence agissante de l'Eglise. C'est vite exprimé, et, pourtant, cela comprend toute la synthèse des intérêts catholiques. Or qui dit synthèse des intérêts catholiques exprime la manifestation à travers le temps de l'ensemble des relations qui, dans l'ordre du plan divin, mènent de Dieu principe à Dieu fin. Création, rédemption, sanctification, voilà les trois termes de l'évolution par laquelle passe l'humanité, et, dans la pensée de Dieu, c'est par l'Eglise du Christ, pont jeté entre le temps et l'éternité, qu'elle va d'un terme à l'autre.

C'est par le ministère de cette Eglise que l'homme, dès son entrée dans la vie, reçoit l'eau régénératrice du baptême qui le surnaturalise ; qui, d'infirme et de déchu, frappé par une loi de solidarité à laquelle il ne saurait par lui-même échapper, fait de lui l'enfant prédestiné du Père Eternel, le membre et le co-héritier du Christ, la demeure de l'Esprit Saint ; qui dépose en lui un principe de vie dont le développement le rendra capable, par la communication des mérites divins, d'une transformation dans la gloire absolument au-dessus des lois de sa nature propre. C'est ainsi qu'il va tout de suite de la création à la rédemption et qu'il reçoit les prémices de sa sanctification, à laquelle il lui suffira désormais de collaborer librement.

Quelle destinée merveilleuse rendue possible par le supplice de l'Homme-Dieu ! Oui, le Christ expirant sur une croix, entre deux scélérats, dont l'un, touché par la grâce, devient un saint, et l'autre, endurci dans son péché, un réprouvé, voilà le centre de l'universalité humaine, par l'accomplissement du mystère de

REVISTA OLIGU

ADARAO 70

Dieu. Tout y converge, tout en diverge. Le monde tient à cette croix suspendue entre le ciel et la terre.

C'est là aussi que l'Eglise catholique puise le caractère d'universalité qui lui est propre et qui lui a été assuré par le Sauveur dont elle émane, dont elle a préparé l'avènement et dont elle continue l'œuvre. Comme lui, elle ne connaît ni époques, ni frontières, ni distances. Le Christ lui a donné toutes les nations en héritage, avec la mission d'y établir sa royauté souveraine en tout ordre de choses. Son action rayonne donc, de son centre visible, dans toutes les directions.

Rendre compte de cette action, qui ne connaît de bornes ni dans la durée ni dans l'espace, c'est, par conséquent, la suivre partout, sur tous les terrains où elle pose le pied, sur tous les théâtres où son influence régénératrice ou conservatrice se fait sentir et se traduit en œuvres de vérité, de justice, de miséricorde et de salut.

Institution de la papauté ; primauté pontificale ; constitution divine du collège apostolique, ses attributions, son rôle dans la hiérarchie ; ministère sacerdotal, son caractère, ses œuvres ; communautés religieuses, leurs constitutions et règlements, le champ particulier de leurs labeurs, le rôle qu'elles jouent dans l'économie du plan divin ; organisation générale de la grande famille catholique ; vie intérieure, vie mystique ; le culte ; la liturgie — magistère de l'Eglise ; infaillibilité doctrinale ; dogme, morale, discipline ; théologie, droit canonique ; bases du droit naturel ; philosophie religieuse ; éducation, enseignement à tous ses degrés ; — développement graduel des institutions catholiques, leur travail de pénétration, leur influence sociale ; histoire de l'Eglise ; ses combats contre l'erreur, ses conquêtes, ses épreuves, ses triomphes ; ses missions, ses confesseurs, ses docteurs, ses saints, ses martyrs — l'Eglise et la royauté sociale du Christ ; l'Eglise dans ses rapports avec les sociétés générales ou particulières ; son pouvoir indirect ; les motifs de son intervention dans les questions mixtes ; l'établissement du pouvoir temporel des Papes, la nécessité de son maintien ; la cour romaine, sa constitution, son rôle diplomatique — l'Eglise et ses œuvres de miséricorde et de bienfaisance — voilà autant de questions, pour ne citer que celles-là, qui ont fourni et fourniront à des penseurs sérieux, à de grands orateurs et écrivains catholiques la matière de dissertations, de conférences et d'études dont nous nous inspirerons et dont nous tâcherons de donner une idée, un aperçu à nos lecteurs.

Comme on le voit, le champ est immense, il est illimité. Est-ce à dire que nous le parcourrons en entier dans chaque numéro de notre revue ? Evidemment non ; nous suffirions à peine à la tâche en y consacrant un volume par jour. Nous suivrons le mouvement catholique là où il se produit avec le plus d'intensité, là où se dessine ou se manifeste un courant d'actualité, sur les théâtres où, pour le moment, l'action catholique se fait le plus vivement sentir, soit par ses conquêtes, soit par la défense des droits de l'Eglise ou par ses luttes contre l'erreur et les intérêts et les passions que celle-ci met toujours en cause.

L'Eglise est une merveilleuse école de vérité, de justice et d'ordre, ou, pour mieux dire, la seule école de vérité, de justice et d'ordre dans leur plénitude, car tout enseignement en dehors d'elle ne peut faire part de ces biens de Dieu que dans la mesure où il se rapproche du sien.

La vérité, elle en a le dépôt et la garde, et l'obligation de la transmettre d'âge en âge. C'est la manne céleste qu'elle distribue chaque matin à ses enfants, héritiers d'Israël prévaricateur. Et ceux-là font œuvre de déperdition, de mort et de ruine, pour eux et pour autrui, qui s'emploient à lui lier les mains quand, au matin de l'âme vierge qui s'ouvre au premier rayonnement de l'intelligence, elle accourt pour faire de la figure ancienne une réalité bienfaisante.

La justice, elle la dispense par mission, par état, par une loi de sa nature qu'elle ne saurait violer sans méconnaître son origine et sa fin. Aussi cherche-t-on en vain la trace d'un droit certain qu'elle ait négligé de défendre, d'une revendication légitime qu'elle ait refusé d'entendre, d'une usurpation ou d'un abus, d'autorité qu'elle ne se soit employée à flétrir. Elle seule entend la liberté, l'égalité et la fraternité dont, par une étrange prostitution de mots, la Révolution a trouvé le moyen de faire sa formule, tout en s'employant à en tarir la sève.

L'Eglise catholique, enfin, dans sa fondation, dans ses développements, dans l'ensemble de ses institutions et de ses œuvres, est une admirable école d'ordre, de subordination, de rapport des moyens à la fin, et elle correspond parfaitement à la loi posée par son divin fondateur. Nous n'aurons donc qu'à nous inspirer, toujours et en toutes choses, de l'esprit de ses enseignements pour nous employer à rétablir l'ordre, par le règne de la vérité et de la justice, et opposer un remède efficace au mal dont souffre la société actuelle.

L'Eglise est encore une admirable école de tolérance, non pas de cette tolérance qui voudrait marier deux oppositions absolues, comme la vérité et l'erreur, mais de celle qui, de même que le dosage en médecine, tient compte des divers états de société et traite avec les ménagements voulus les sociétés dont le poison subtil de l'erreur a délabré la forte constitution qu'elles tenaient de la pleine application des principes chrétiens. Elle n'en reconnaît point d'autre, parce que c'est la seule qui, tout en sauvegardant les droits de la vérité, seul principe de vie, restreint au minimum possible les ravages de l'erreur et du mensonge.

C'est à cette seule école, est-il besoin de le dire? que nous demanderons les forts et substantiels enseignements dont nous nous efforcerons de rompre le pain à notre public. Les yeux fixés sur Rome, siège de la papauté, centre visible de l'unité catholique, nous en attendrons le mot d'ordre avec les directions et les conseils, décidés à y conformer notre conduite et à faire ce qui dépend de nous pour que ceux à qui nous nous adresserons en agissent de même.

On nous demandera sans doute ce qui a pu nous donner l'idée de publier cette revue. Voici, en deux mots: Jetant les yeux sur les publications déjà éditées dans notre pays, nous n'en avons vu aucune qui se fit une spécialité de suivre pas à pas le mouvement catholique dans le monde. Ceci nous a paru être une lacune, et nous venons essayer de la combler.

Nous sommes peut-être quelque peu en avance sur l'heure propice, mais nous voyons venir le moment où les catholiques canadiens devront s'inspirer des exemples de leurs frères de l'étranger pour résister aux entreprises dont ils seront l'objet. L'état de société qui sortira de l'époque de transition que nous traversons nous fera peut-être une nécessité de la lutte incessante et tenace. C'est du moins ce que nous pressentons.

Déjà nous sommes débordés par l'audace des sectaires. Profitant de la désunion des catholiques—une méprise qui est un crime dans les circonstances—ils menacent de prolonger indéfiniment un conflit qui devrait être dénoué à l'heure qu'il est. Dans ces conditions, il est bon que nous soyons au courant des armes employées ailleurs pour la défense de la liberté religieuse.

Et puis, il y a entre les diverses branches de la famille catholique un lien de solidarité et d'union qui rapproche les intelligences et les cœurs. Nous sommes tous frères, et les angoisses, les épreuves, les sacrifices nous doivent être communs tout au

tant que les joies et les triomphes. Dès lors, nous avons tous intérêt à nous faire part mutuellement de nos travaux, de nos appréhensions ou de nos espérances. C'est ce rôle d'intermédiaire que nous avons accepté de jouer si le succès couronne notre tentative.

Nous avons tracé le cadre et dessiné le caractère de notre œuvre. C'est une œuvre plutôt religieuse que profane. A ce titre, nous n'aurions pas voulu l'entreprendre sans avoir reçu l'approbation de notre Ordinaire. La lettre de Sa Grandeur que nous publions en tête de cette livraison est à la fois pour nous un encouragement, une garantie et un juste motif d'espérance pour lesquels nous ne saurions témoigner trop de gratitude au vénéré prélat. Nous lui donnons en même temps l'assurance que nous nous efforcerons toujours de rester dignes de la paternelle sollicitude dont il nous entoure.

Les questions purement politiques ne trouveront aucune place dans nos colonnes. Mais il va sans dire que celles qui, par un côté ou un autre, touchent aux droits de l'Eglise et mettent en cause un motif d'intervention de sa part seront traitées dans l'esprit qui s'attache à une œuvre exclusivement et sincèrement catholique. Avis aux collaborateurs.

A propos de collaboration, nous faisons appel à tous les hommes de bonne volonté qui, sur le terrain que nous venons d'indiquer à grands traits, se sentiraient portés à exercer leurs talents d'écrivains ou leur esprit d'observation ou de critique. Le champ à exploiter est vaste et il se prête aux plus brillants développements. D'un autre côté, c'est un appui moral dont nous aurons grand besoin, car nous ne nous dissimulons ni l'insuffisance de nos ressources, ni la pauvreté de notre science pour mener à bien une entreprise comme celle-ci.

Donnons maintenant une indication sommaire de ce qui fera la matière de chacun de ces tableaux hebdomadaires de la situation catholique que nous avons en vue de publier. D'abord, la revue du mouvement catholique dans notre propre pays, suivie d'un coup d'œil sur les événements d'actualité résultant de l'action catholique sur chacun des points du globe. Puis, un ou plusieurs articles de rédaction ou de collaboration, Un court résumé des événements de la semaine dans tout ordre de choses. De temps à autre, la biographie d'un des grands chrétiens du siècle, de ceux qui ont tracé dans leur vie des exemples bons à suivre

et jeté la semence de vérités bonnes à méditer. Enfin des reproductions d'études sur les questions religieuses ou sociales tirées des meilleures revues étrangères.

Nous réclavons l'indulgence du public pour cette livraison-prospectus. On comprendra sans peine qu'un travail comme celui que nous entreprenons ne peut se faire avec succès qu'à l'aide d'échanges multipliés. Or, la prudence nous défendait de faire à cet égard une dépense considérable avant de savoir l'accueil que nous fera la classe de lecteurs à laquelle nous nous adressons. Plus cet accueil sera favorable, plus nous verrons à développer notre service d'échanges et à nous outiller généralement de manière à répondre aux légitimes exigences de nos abonnés. Avant longtemps même, nous nous assurerions des correspondances particulières de Rome et des centres principaux de l'influence catholique. Mais, encore une fois, avant de rien décider à cet égard, nous devons attendre pour savoir sur quelle somme d'encouragement nous pourrons compter.

Et maintenant, puisqu'après tout nous venons prendre rang parmi les défenseurs de la vérité une, éternelle et immuable dans son essence, que le prince des milices célestes, le premier vainqueur de Satan, le glorieux saint Michel, à la protection de qui nous nous confions, dispose les esprits à recevoir avec fruit les enseignements dont nous nous ferons les propagateurs pour la plus grande gloire de Dieu et de son immortelle Eglise, qu'il inspire, dirige et fasse fructifier nos efforts et qu'il veuille du haut de sa gloire au succès d'une publication qui voudrait n'avoir à relater que des triomphes, sinon aussi considérables, au moins du même ordre que le sien.

LA DIRECTION.

Documents pontificaux

Lettre de Léon XIII à Mgr. l'archevêque de Montréal.

Mgr. l'archevêque de Montréal a, le 8 novembre dernier, adressé au Souverain Pontife la lettre suivante :

“ A SA SAINTETÉ LÉON XIII ”

Très Saint-Père,

Je regarde comme un devoir bien agréable de mettre sous les yeux de Votre Sainteté l'adresse que m'ont présentée les journalistes de Montréal à la veille de mon départ pour Rome.

Tous, sans distinction de croyances et de partis politiques, sont venus spontanément offrir à l'archevêque nouvellement élu, avec leurs félicitations et leurs vœux, la promesse de “ seconder ses généreux efforts dans l'intérêt du bien général.” Et les catholiques lui ont promis, de plus, leur “ parfaite soumission en tout ce qui touche à la religion, à la morale et à la discipline ecclésiastique.”

En même temps, ils m'ont prié de déposer aux pieds de Votre Sainteté l'assurance de “ leur indéfectible attachement à son auguste personne et à son infaillible magistère.”

C'est ce que j'ai le bonheur de faire en ce moment, et il me semble que votre cœur de pontife et de père en éprouvera une vive consolation. L'événement est unique dans l'histoire de notre pays ; il démontre les excellentes dispositions des écrivains qui, par leur état, exercent une influence si grande sur l'opinion publique. Ces hommes ne vous disent-ils pas, Très Saint-Père, comme les journalistes réunis auprès de votre trône peu de temps après votre élection : “ Pierre, parlez, enseignez-nous. ” ? Ils vous disent leur foi, ils promettent obéissance entière à tous vos enseignements. Les protestants eux-mêmes ont bien voulu regarder comme adressés à eux les conseils donnés à leurs confrères catholiques. Je remets, Très Saint-Père, entre vos mains augustes leur adresse signée par eux tous et je sollicite respectueusement pour eux une parole d'encouragement et de bénédiction.

Daignez aussi bénir l'humble archevêque si heureux de pouvoir se dire à Rome même, de Votre Sainteté, le très obéissant et très dévoué fils.

PAUL, archevêque de Montréal.”

Rome, collège canadien, le 8 nov. 1897.

Le Saint-Père a bien voulu répondre à Mgr. Bruchési par cette autre lettre que nous reproduisons d'après le texte fourni

-au correspondant romain de l'*Univers* par Sa Grandeur elle-même :

“ A Notre Vénérable frère, Paul Bruchési, archevêque de Montréal.”

LEON XIII PAPE.

“ Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

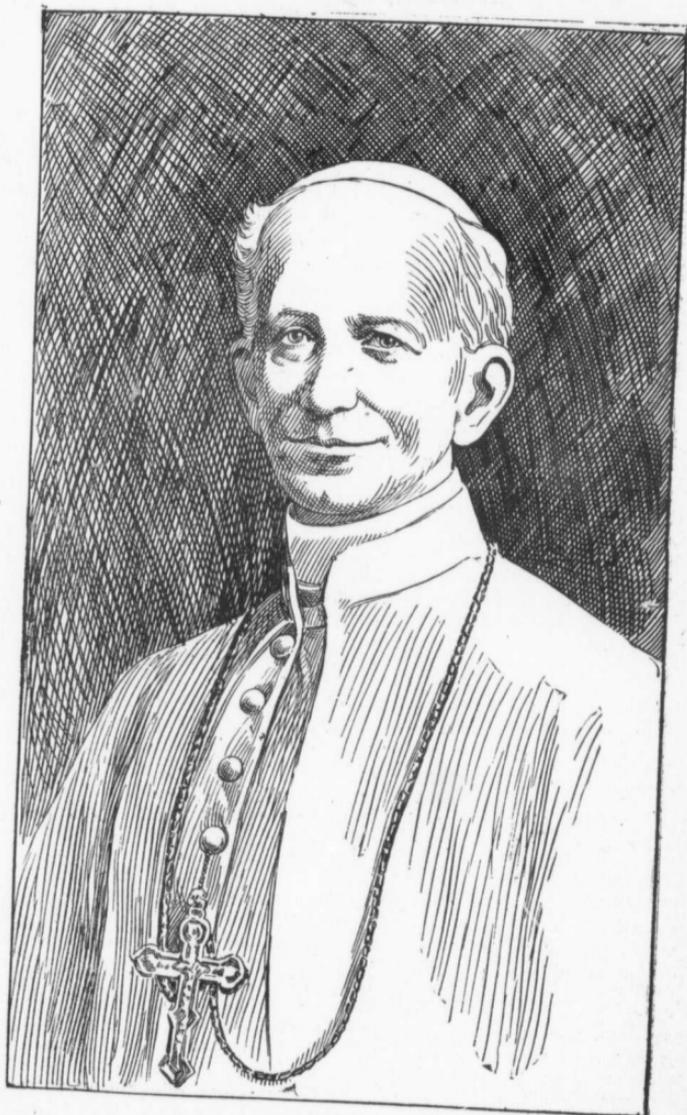
“ Nous avons été très heureux que vous Nous ayez retracé la joie de la cité de Montréal lorsque Nous vous avons choisi pour son archevêque. Ayant une très vive affection pour les fidèles qui vous sont confiés, et aussi pour tous les habitants du Canada, Nous Nous félicitons d'avoir choisi pour évêque de cette florissante cité, un homme dont l'élection a été accueillie avec une si universelle faveur. De tout ce que vous Nous en avez dit, ce qui Nous semble le plus nouveau et Nous est très agréable, c'est que les écrivains de tous les journaux de Montréal, sans distinction de partis politiques ou de religions, sont venus comme un seul homme, à la veille de votre départ pour Rome, vous féliciter de votre élévation. Ceux d'entre eux qui sont catholiques, manifestant leur obéissance, se sont spontanément et pour toujours engagés à suivre vos avis en toute question de morale ou qui intéresserait la religion et la discipline de l'Eglise : et tous, même ceux qui ne sont pas catholiques, vous ont promis leur zélé concours pour promouvoir le bien commun de la cité.

“ C'est un bonheur pour vous, Vénérable Frère, et un heureux augure que cette concorde des écrivains. En effet, comme l'expérience Nous a prouvé que les journaux sagement rédigés et qui suivent la direction des évêques, ont une grande influence sur la multitude soit pour réprimer les opinions malsaines, soit pour répandre la vérité, cette bonne volonté que vous témoignent les journalistes vous assure un puissant secours pour inspirer à tous l'honnêteté et la droiture, et réaliser ce qui importe à la paix et au bien public.

Nous louons les journalistes de Montréal de cette démarche respectueuse envers vous et de leurs dispositions très avantageuses pour leur pays. Quant aux catholiques qui, par votre bouche, Nous ont manifesté leur attachement et leur obéissance à l'infailliable magistère du Siège apostolique, Nous voulons en retour les assurer de Notre bienveillance ; qu'ils sachent bien qu'aimant leur pays d'une tendre et paternelle affection, Nous veillerons avec le plus grand soin à ce que rien n'y puisse troubler l'union des esprits.—Et vous souhaitant à vous-même, Vénérable Frère, un heureux épiscopat, comme preuve de Notre dilection et gage des dons célestes, avec grande affection dans le Seigneur, Nous vous donnons, à vous, au clergé et à tous les fidèles de Montréal la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 23 novembre 1897, la vingtième année de Notre pontificat.

LEON XIII, PAPE.



LEON XIII.

Les grandes figures du Catholicisme

LEON XIII

C'est l'intention des fondateurs de cette revue de présenter de temps à autre à leurs lecteurs le portrait physique, intellectuel et moral de quelques-uns de ceux qui, sur un champ de bataille quelconque, portent haut le drapeau du Christ et combattent vaillamment les combats de son Eglise. Une place d'honneur sera aussi réservée, en ces pages, aux hauts faits des maîtres qui nous ont précédés dans la tombe, mais dont le souvenir est toujours vivace parmi nous.

Le but que nous poursuivons en cela est double : il s'agit d'abord de faire connaître au grand public, de mettre en lumière la vie et les actes d'hommes autour du nom desquels la presse impie a souvent fait un silence systématique, parce qu'ils n'ont pas voulu servir les intérêts et les passions de ses maîtres ; il s'agit ensuite d'offrir à tous ceux qui, dans leur humble sphère, bataillent pour le triomphe de la cause commune, des modèles dont ils puissent, avec fierté, se réclamer, et dont la vie soit un enseignement.

Essayer de démontrer l'importance et la nécessité de cette partie de notre œuvre serait chose inutile, car toutes deux sont évidentes. Fut-il jamais un temps où nous eûmes plus besoin de retremper nos énergies au récit des luttes de nos aînés ? Fut-il jamais, par ailleurs, un temps où les sectaires de toutes catégories tentèrent avec plus d'acharnement de tenir ou de rejeter dans l'ombre la figure de nos héros et d'imposer à l'admiration des foules de prétendus grands hommes dont le plus éclatant mérite est bien souvent d'avoir, pour leur quote-part, coopéré à l'œuvre du diable ici-bas ?

Le domaine à exploiter est immense, et l'on ne compte plus les pages de notre *livre d'or*. C'est avec une indicible fierté que nous pouvons, suivant la parole de nos Saints Livres, nous souvenir de nos pères et de ce qu'ils ont fait.

Il nous a semblé, pour des raisons que chacun comprendra facilement, qu'au premier plan de cette galerie de véritables grands hommes devait être placé le portrait de l'illustre et saint vieillard, dont les épaules portent sans faiblir l'énorme fardeau de la direction spirituelle du monde chrétien, Notre Saint Père le Pape Léon XIII, de glorieuse renommée.

Il ne peut être question de raconter en quelques pages la vie et les travaux du généralissime de l'armée catholique, ni de faire voir, en un cadre si étroit, les aspects multiples de cette carrière prodigieuse, la plus fructueuse, peut-être, que connaisse notre fin de siècle. Pareille étude demanderait des volumes. Il n'est pas non plus dans nos intentions de rééditer des notes biographiques connues de tous nos lecteurs. Nous voulons simplement, quitte à revenir plus tard sur le sujet, jeter au bas du portrait que nous publions aujourd'hui un résumé de l'action pontificale de ce pape qui, " Dieu le permettant ainsi, marque de l'empreinte splendide de son génie, de son génie de penseur, de poète, d'homme d'état, de savant, les éternelles vérités que le Christ, son Maître, lui a dit, peut-être plus qu'il ne l'a dit à aucun autre, de jeter à main pleine sur le monde étonné, sur cette société qui, s'étant arrêtée en sa marche vers l'idéal, commençait à pourrir, comme pourrirait un train royal qui aurait déraillé et se serait couché sur le talus, depuis quatre cents ans."

Ce résumé, le Père Monsabré l'a fait, l'an dernier, aux derniers mots de son admirable discours de Clermont, et vraiment nous ne saurions citer une page plus éloquente en sa brièveté et qui fasse saillir avec plus de relief les traits principaux de cette grande figure.

" Maintenant, chrétiens, que vous savez où sont vos armes, s'écriait l'éminent orateur, prenez-les et suivez vos chefs. — Où sont-ils ? — Ils sont ici, tous prêts à vous conduire au combat sous la direction du généralissime qui, de la ville sainte où il réside, envoie ses ordres à toute l'armée du Christ, l'illustre et saint Pontife Léon XIII. Notre siècle l'a entendu proclamer la gloire et les bienfaits de la civilisation chrétienne, convier l'esprit humain au banquet de la science divine, prescrire à la raison ses règles, assigner à la science humaine sa véritable place, rappeler aux puissances de ce monde la grandeur de leur mission et les devoirs de leur gouvernement, inviter les peuples au respect et à la soumission, mais aussi au sacrifice de l'esprit de parti et à l'union dans une action commune et réparatrice contre les lois attentatoires aux saintes libertés de la conscience et de l'Eglise, condamner les sectaires impies qui complotent dans l'ombre

déchristianisation du monde et nous faire un devoir de les démasquer, enseigner à la famille chrétienne la sainteté du lien conjugal et la redoutable responsabilité des parents dans l'éducation des jeunes générations, maudire les abus de la richesse, réclamer pour les travailleurs opprimés l'application de la justice sociale, pour tous les malheureux les bienfaits de la charité, encourager les dévouements et les œuvres sociales, destinées à réparer les cruautés du sort et les injustices des hommes, solliciter enfin et promouvoir l'abolition de tous les esclavages. Et ce n'est pas seulement à notre noble nation française qu'il a fait entendre sa voix, mais à l'univers entier, à tous les égarés, à toutes les victimes des influences sataniques, aux schismatiques, aux hérétiques, aux infidèles, à tous ceux que le Roi Jésus voudrait voir revenir à lui et tenir sous son joug adoré. Si bien qu'on pourrait donner pour épigraphe et pour conclusion à ses admirables encycliques ce cri de l'Apôtre : "*Oportet illum regnare !*"

Ce ne sont pas seulement les catholiques, les fils soumis de notre sainte mère l'Eglise qui entourent de leur pieuse vénération et de leur enthousiaste admiration l'illustre prisonnier du Vatican. Les éminentes qualités d'homme d'état, de savant, de diplomate, le génie et les vertus de Léon XIII, pour tout dire en deux mots, ont conquis de haute lutte l'estime et le respect admiratif du monde entier, ont forcé à s'incliner devant cette personnalité glorieuse ceux-là mêmes qui lui nient ses titres suprêmes de Vicaire du Christ et de chef visible de son Eglise, ici-bas. Des hommes comme Bismarck et Jules Ferry ont proclamé publiquement que le "pape actuel est un des hommes d'état les plus clairvoyants de son temps" (1), qu'il "est reconnu en Europe comme l'un des politiques les plus habiles de son temps" (2) ; des écrivains appartenant à tous les partis ont salué en lui l'une des plus brillantes intelligences de ce siècle, pour qui le Créateur fut pourtant si prodigue des dons de l'esprit, Bref, le vicomte E.-M. de Vogüé a traduit de façon fort exacte l'impression générale, lorsqu'il a écrit, dans un article retentissant, que tout observateur sérieux, fût-il athée, doit reconnaître qu'à l'heure actuelle, Léon XIII est le premier homme de l'Europe ; et nous sommes sûrs de ne pas aller au-delà de la pensée du célèbre académicien en ajoutant : et du monde.

De tous les spectacles dramatiques que nous offrent les suprêmes années de ce siècle finissant, il n'en est pas de plus extraordinaire que celui de ce vieillard débile, prisonnier d'un gouverne-

(1) Bismarck, discours du 8 mars 1886.

(2) Ferry, discours du 20 novembre 1884.

ment spoliateur, qui, par notre temps de matérialisme où l'on ne croit qu'à la force des canons, n'a au service de son zèle que la force morale et intellectuelle et qui cependant contraint les foules à de pareils témoignages. C'est le fait sans doute et surtout de sa position unique, mais c'est le fait aussi, jusqu'à un certain point, de son immense valeur personnelle. En tout cas, c'est avec vérité que le poète a pu écrire :

« Ce souverain, qui n'a que son titre de père,
 « Qui, pour sceptre, n'a plus qu'un roseau de pasteur,
 « Ce prince de douleur, d'angoisse et de misère,
 « Apparaît à nos yeux comme un triomphateur. » (3)

Léon XIII a jeté la sonde dans toutes les plaies béantes au flanc de la société moderne, et pour toutes il a indiqué les remèdes sauveurs. Plus que tout autre, peut-être, il a pu constater les ravages immenses opérés dans l'âme populaire par la presse impie ; voilà pourquoi il a donné à l'apostolat par le journal des encouragements tels que nul pape n'en avait encore donnés. Dès l'aurore de son pontificat, il en proclamait l'importance et la nécessité, et depuis il n'a cessé de lui prodiguer les exhortations et les témoignages de sympathie.

Aux évêques d'Italie, il écrivait : « Il faut opposer avec fermeté la bonne presse aux efforts de la mauvaise : c'est la mauvaise presse qui perd la société. Aux écrits il faut opposer les écrits : que cet instrument, si puissant pour la ruine, devienne puissant pour le salut des hommes et que le remède découle de la source même du poison . . . » Dans une lettre à l'archevêque de Vienne, il a formulé sa pensée d'une façon plus catégorique encore : « Au nombre des moyens les plus aptes à défendre la religion, a-t-il dit, il n'en est pas, à Notre sens, de plus approprié à l'époque actuelle ni de plus efficace que la presse. »

Ces paroles sont bien faites pour fortifier dans leur dessein les catholiques qui ont voué leur plume à la défense de l'Eglise, et pour faire grandir, si cela était possible, l'affection qu'ils portent au Père commun des fidèles. Elles devront aussi avoir pour effet de donner un nouvel élan au zèle de ceux qui ont à cœur la propagation de la bonne presse et de réveiller les endormis, trop nombreux, hélas ! qui semblent ignorer complètement cette arme superbe, dont le diable fait pourtant contre eux un si terrible usage.

Il nous a paru convenable de les rappeler au début de cette publication, dont elles forment la raison d'être, et qui sera con-

(3) Nérée Beauchemin, les *Floraisons Matutinales*, page 7.

sacrée à la diffusion des doctrines immuables de l'Eglise dont Léon XIII a si habilement fait l'application aux temps présents, ainsi qu'au récit de ses combats et de la vie de ses héros.

Le libéralisme est un péché

Voici comment Mgr. Fèvre, dans son *Histoire critique du catholicisme libéral*, reprend et développe la thèse soutenue par Don Sarda, l'éminent publiciste espagnol, dans un ouvrage qui a eu beaucoup de retentissement et a reçu les plus hautes approbations :

I. — Qu'est-ce que le libéralisme ? En soi, c'est l'exagération fautive des justes doctrines sur la liberté ; pour les individus, c'est un péché ; pour les peuples, c'est un fléau. Mais pour entendre ces quelques paroles, il faut descendre jusqu'aux profondeurs de la science sociale.

L'ordre social se produit par l'accord du pouvoir et des sujets. La conciliation harmonieuse de l'ordre et de la liberté s'obtient par l'application de la doctrine catholique : un pouvoir qui commande chrétiennement, au nom de Dieu, suivant les fins voulues de Dieu ; des sujets qui obéissent chrétiennement, suivant l'ordre de la foi et avec les intentions de la charité ; voilà l'ordre chrétien, résultat surnaturel des doctrines révélées. Une société, qui sort de cet ordre surnaturel, tombe fatalement dans le naturalisme. Alors le pouvoir ne veut plus commander que d'après les principes de l'arbitraire humain : de là, l'absolutisme ; et les sujets ne veulent plus obéir que selon les intérêts, les convenances et les passions humaines : de là, le libéralisme.

Autrefois, la société était constituée selon l'ordre chrétien ; non pas que cet ordre fût toujours et partout respecté, mais il était accepté en principe et reconnu comme strictement obligatoire. Depuis trois siècles, les sociétés, ci-devant chrétiennes, sortent graduellement de l'ordre catholique. D'abord, elles ont essayé d'obtenir l'ordre, en concentrant tous les pouvoirs dans les chefs de la société civile : ce fut l'ère d'absolutisme qui va, en France, de François Ier à Louis XVI. Depuis, elles s'appliquent à obtenir le même résultat, en transférant aux sujets l'absolutisme des rois : c'est l'ère libérale qui date de 1789.

On oppose volontiers ces deux ères l'une à l'autre ; et il y a, en effet, dans leur organisation, une opposition absolue ; mais, dans leur principe, il y a *identité*. Sous le régime de l'absolutisme, le roi avait une existence antérieure et supérieure à la nation ; il

la créait à la lettre en réglant l'ordre des personnes, des choses et des jugements et, dans la nation, tout lui était assujéti, personnes et biens. Sous le régime du libéralisme, il n'y a plus de sujets ; le citoyen est libre et souverain, il délègue à ses mandataires révocables et responsables la gestion des affaires publiques, mais tous doivent, suivant ses volontés manifestées par des votes, les régler. Dans l'un et l'autre cas, l'homme est tout ; Dieu, Jésus-Christ et son Eglise ne sont plus rien, au moins sous le rapport social.

Dès le XVI^e siècle, Luther et tous les pseudo-réformateurs avaient fait sortir un certain nombre de pays du giron de l'Eglise ; ils avaient accordé aux princes l'absolutisme ; aux sujets, le libre examen, l'indépendance de la raison et de la conscience. Des rois catholiques avaient imité de loin les princes protestants, mais sans pousser la scission à ses dernières extrémités. Depuis la fin du XVIII^e siècle, les réformateurs libéraux ont voulu offrir aux peuples de race latine, l'équivalent social du libre examen. De là, sous différents noms, un protestantisme dogmatique, moral, civil et politique à l'usage exclusif des peuples qui avaient gardé l'organisation chrétienne : telle est la genèse historique du libéralisme.

Le libéralisme s'était opposé, d'abord, à l'absolutisme des princes ; il se flattait de rendre aux peuples les libertés confisquées par les rois. Mais, comme les monarques absolus avaient fait à l'Eglise et aux Souverains Pontifes une guerre passionnée, les libéraux, légataires des mêmes passions, se donnèrent la tâche satanique de rompre tous les freins divins et de rejeter le joug du Christ. Absolutisme ou libéralisme, c'est le même crime contre Dieu et contre son Eglise.

Le libéralisme existe, comme idée, depuis la révolte de Lucifer ; il est passé, sous ce nom, dans les faits, dans les institutions et dans les mœurs, depuis 89 ; il s'étend depuis un siècle sur le corps social comme une gangrène, et il a tellement infecté le sang politique du pays, que ses malheureuses victimes osent bien demander s'il existe. Le libéralisme est comme la peste ; on ne le voit pas, mais on en meurt.

En quoi consiste-t-il ? — Et d'abord, rien n'est plus difficile que de donner une définition brève et précise du libéralisme. "Le libéralisme, disent les évêques de l'Equateur, n'est ni une erreur isolée, ni un abus déterminé ; c'est quelque chose d'incertain, de vague, d'indéterminé qui égare la raison, attaque la foi, corrompt la morale, combat l'Eglise et sape les fondements naturels de toute société, en érigeant en droits une grande partie des *avenues instincts* de notre nature déchue. En philosophie, le libéralisme est la métaphysique nébuleuse de l'erreur ; en morale, il est le palladium de l'erreur et du bouleversement ; en religion, il est la proscription de la conscience humaine, et en religion il est l'ennemi tantôt déclaré, tantôt caché, du Christ et de son Eglise." Don Sarda procède avec plus de précision : " Dans l'ordre des idées, dit-il, le libéralisme est un ensemble d'idées fausses, et,

« dans l'ordre des faits, c'est un ensemble de faits criminels, conséquences pratiques de ces idées » (1).

Dans l'ordre des idées, d'après Don Sarda, les principes libéraux sont : la souveraineté absolue de l'individu avec une entière indépendance de l'autorité divine ; la souveraineté absolue de la société, supérieure à tout ce qui ne procède pas d'elle ; le droit national de faire des lois et de se gouverner par sa propre volonté, exprimée d'abord par suffrage, puis par majorité parlementaire ; la liberté de penser sans aucun frein, ni en religion, ni en morale, ni en politique ; la liberté absolue de la presse et des associations. — Dans l'ordre des faits, le libéralisme est la réunion d'œuvres inspirées et réglées par ces principes : telles que des lois pour la dissolution des ordres religieux, la confiscation de la propriété ecclésiastique, la laïcisation du mariage et de l'enseignement, les attentats de toute nature contre la liberté de l'Eglise, la corruption et l'erreur publiquement autorisées, soit à la tribune, soit dans la presse, soit dans les mœurs ; la guerre systématique au catholicisme, désigné par les mots de théocratie, d'ultramontanisme, ou de cléricalisme. Le libéralisme pratique est un monde complet ; il a ses maximes, ses modes, ses actes, sa littérature, sa diplomatie, ses lois, ses machinations et ses guet-apens. C'est le monde de Lucifer, déguisé sous le libéralisme, en guerre flagrante et constante avec l'Eglise de Jésus-Christ.

Le libéralisme est, par lui-même, un péché mortel : 1o dans l'ordre des doctrines, parce que, basé sur le rationalisme, il nie en principe la révélation et nie en particulier l'autorité de Dieu, la mission de Jésus-Christ, le magistère de l'Eglise ; 2o dans l'ordre des faits, parce que, rejetant la raison éternelle de Dieu, il détruit le principe fondamental de toute moralité, proclame la morale indépendante et sanctionne, comme une source de progrès, la violation de tous les commandements. Par conséquent, sauf le cas de bonne foi, d'ignorance et d'irréflexion, le libéralisme, qui est une hérésie-mère, et les œuvres libérales, qui sont des œuvres hérétiques, constituent un des plus grands péchés que connaisse le code de la Foi.

II. — Le libéralisme, en tant que système de doctrines, peut s'appeler *école* ; comme organisation d'adeptes, dans le but de propager ses doctrines, c'est une *secte* ; comme groupe d'hommes s'efforçant de les faire prévaloir dans le droit public, c'est un *parti*. Mais, sous quelque aspect que vous le considérez, il offre, dans son unité logique, une grande puissance de cohésion. Alors, c'est un *système* de doctrines erronées, impies, ou opposées à la Foi. Quoiqu'il atteigne, par l'enchaînement naturel de ses idées, l'ordre *individuel* et l'ordre *domestique*, c'est surtout un système *politico-religieux*, parce que, né des querelles suscitées au XVIIIe siècle entre l'Eglise et l'Etat, il s'est produit d'abord dans la *Déclaration des droits de l'homme*, qu'il faut considérer surtout comme la négation des droits de Dieu.

Mais il faut bien retenir que le libéralisme est *un*, et que, si l'on admet, à un degré quelconque, son principe, on est fatale-

(1) *Le libéralisme est un péché*, passim. — Ce volume, parvenu à sa 10e édition, est à lire tout entier.

ment entraîné à toutes les conséquences. C'est cette logique implacable qui fait toute la force de la Révolution. Toutefois, malgré cette unité logique, les écoles, les sectes et les partis libéraux, en adhérant au système, ne le distribuent pas tous à égale dose. Les intérêts, les considérations de famille, les relations de société, le respect humain, l'esprit de tactique règlent cette question de dosage, cette accentuation plus ou moins forte. Le poison est plus ou moins dilué ; c'est toujours le même poison.

Or, dans cette diversité presque infinie de personnalités libérales, on distingue trois principaux systèmes : le libéralisme *radical*, le libéralisme *opportuniste* et le libéralisme *catholique*. Ce qui caractérise ces systèmes, c'est la situation qu'ils font à l'Eglise dans la société civile. Pour le libéralisme absolu, la formule est : *l'Eglise dans l'Etat*, entendant par là que le gouvernement est l'arbitre absolu de tout droit, et que l'Eglise reçoit de l'Etat ses conditions d'existence. Pour le libéralisme mitigé, la formule est : *l'Eglise libre dans l'Etat libre* ; il veut dire que l'Etat est maître absolu de ses actes, et qu'il n'est pas obligé de tenir compte des intérêts religieux. Quant à l'Eglise, libre dans la sphère métaphysique du dogme, elle n'a aucun droit politique et social, mais ne jouit que de la liberté individuelle sous la garantie du droit commun. Pour le libéralisme soi-disant catholique, le plus hypocrite, le plus satanique et le plus impossible des trois, il n'a pas de formule. En principe, il admet le catholicisme intégral ; en fait, il veut le marier avec sa négation. Avec sa bonhomie calculée, il dit que, dans l'intérêt des âmes, l'Eglise doit céder au temps et aux circonstances. L'individu est obligé de se soumettre à la révélation de Jésus-Christ ; mais l'Etat, en tant qu'Etat, ne doit pas avoir de religion, ou il ne doit en avoir que dans la mesure qui ne gêne pas ceux qui n'en ont point. Contradiction puérile ! car si l'on admet, pour la raison individuelle, une soumission obligatoire, on doit admettre, à plus forte raison, l'obligation de la raison collective, ou si l'on affranchit l'une en mettant l'autre sous le joug, on pose le dualisme comme principe antithétique de droit, et foyer fatal de guerre publique.

Si l'on considère l'*intime essence* du catholicisme libéral, on voit qu'elle consiste dans une fausse interprétation de l'acte de foi. Les catholiques sans épithète croient sur l'autorité infaillible du Dieu révélateur ; les catholiques libéraux font résider l'autorité de la foi dans la libre adhésion de la raison individuelle. Ce ne sont pas des chrétiens soumis au magistère de l'Eglise, ce sont des hommes qui se font juges des doctrines, admettant les unes, rejetant les autres. Néanmoins, ils s'intitulent catholiques, parce qu'ils croient fermement à la révélation du Fils de Dieu ; mais ils tiennent leur intelligence pour libre de croire ou de ne pas croire. Dès lors, ils ne voient pas, dans l'incrédulité, un aveuglement volontaire du cœur et de l'esprit, mais un acte licite, un malheur peut-être, pas un péché. De là le respect avec lequel ils veulent qu'on traite toutes les convictions ; de là leur horreur pour toute pression extérieure qui châtie ou prévienne l'hérésie ; de là encore leur tendance à juger de toutes choses, non dans leur rapport avec le salut, mais dans leur résultat au profit de la civilisation ;

de là, enfin, leur mauvaise entente de la piété, qui n'est plus qu'affaire d'émotion, une sorte de *sensualisme spirituel*.

Si l'on considère maintenant la raison d'être *extrinsèque* du libéralisme, on voit qu'il consiste, surtout, dans la diminution de la vérité et l'énerverment des âmes. Le libéralisme est le crépuscule de la vérité, qui commence à s'obscurcir dans l'intelligence, ou de l'hérésie qui n'en a pas encore pris entièrement possession. Sont d'ordinaire catholiques-libéraux, les catholiques qui cessent peu à peu d'être de fermes catholiques, et les libéraux purs qui, en partie désabusés de leurs erreurs, n'entrent pas encore pleinement dans le domaine de la vérité. Un pied dans chaque camp, des amis partout, des sourires et des poignées de main à tout le monde. Moyennant quoi, on est poussé, tiré, hissé ; on monte et l'on arrive... aux bureaux de tabac. Le dernier mot pratique du libéralisme, ce n'est pas affaire de doctrine, c'est diminution de piété, prépondérance de l'intérêt et victoire des passions.

Il faut distinguer encore entre le libéralisme spéculatif et le libéralisme pratique. Les libéraux théoriques sont les dogmatiseurs de la secte ; les libéraux pratiques sont les moutons de Panurge, qui croient ce que disent les maîtres, ou qui, sans le croire, les suivent. Ce sont les commis-voyageurs du parti ; ils évitent avec soin de se faire pincer sur le terrain des doctrines, mais ils font les frais du journal libéral, appuient les combinaisons libérales, votent pour le député libéral et acclament tous les coryphées du libéralisme. Ces factotums sont les empoisonneurs en titre des consciences chrétiennes, ceux qui séduisent le plus tristement les âmes sans défense.

Le mouvement catholique

AU CANADA

Le conflit créé par la question scolaire au Manitoba, conflit à double caractère, constitutionnel et religieux, reste toujours dans notre pays la question dominante. Les vrais catholiques, ceux qui placent au-dessus de leurs passions politiques les graves intérêts en jeu, attendent avec confiance que Rome ait parlé. Ils gardent la conviction absolue que la décision du Pape, basée sur la doctrine et l'enseignement constants de l'Église, sauvegardera le droit des catholiques manitobains, droit qu'entourent, que consacrent et que fortifient tant et de si diverses garanties. C'est, du reste, ce que font assez pressentir des renseignements puisés aux meilleures sources d'information.

On se demande seulement si la décision ne viendra pas trop tard pour sauver une situation déjà difficile et qui paraît s'aggraver de complications journalières. Tout retard apporté à la solution du conflit profite, en effet, à l'ennemi du dehors et du dedans. Car il ne faut pas perdre de vue qu'ici les droits de l'Eglise se heurtent d'une part à la haine des sectaires, et d'autre part au mauvais vouloir de l'école libérale, dont les dernières élections ont porté les chefs au pouvoir à Ottawa. Or, les moyens dilatoires mis en œuvre par ces derniers permettent aux ennemis déclarés de croire et de proclamer que l'état de choses établi par un coup d'audace de leur part est définitif et que la question est bien morte et enterrée. Les libéraux, de leur côté, ayant à exercer les responsabilités d'un pouvoir acquis à l'aide de promesses que leur premier soin a été de violer outrageusement, mettent à profit le répit que leur accorde la patience du St. Père pour consolider leur position et préparer l'opinion à rester sourde à la voix du chef de la catholicité.

Ils multiplient les manœuvres à cet effet, ne perdent pas une occasion de cimenter leur alliance sur ce terrain avec les pires ennemis de l'Eglise en ce pays, donnent des arrhes à la confiance des sectes en bravant ouvertement l'autorité religieuse, trament des combinaisons de nature à enlever à la résistance des catholiques quelques-uns des éléments sur lesquels elle croyait pouvoir compter, tandis que leur presse, devenant de jour en jour plus osée, ne connaît plus guère de mesure et se livre à un travail de propagande qu'activent, en le rendant facile, les ressources du pouvoir. On reste confondu, quand on est à même d'observer les courants d'opinion, du chemin qu'a fait dans notre pays le libéralisme doctrinal en moins de deux ans. Le mal s'étend sans guère rencontrer d'obstacles pour en entraver la marche, car il est de ceux dont les intérêts et les passions s'accroissent avantageusement, et l'autorité religieuse, nécessairement paralysée par la mission du délégué apostolique, aussi longtemps que le résultat n'en sera pas connu, assiste, impuissante, à un dévergondage d'idées que sa main ferme eût sans doute vite réprimé en d'autres circonstances.

De toute évidence, nous passons de mauvais jours. Souhaitons qu'une parole prompte et catégorique du Docteur infallible, dissipant les nuages que le propre de l'erreur est d'accumuler dans les esprits, prévienne des temps plus sombres encore et rétablisse le règne de l'ordre, de la justice et de la paix. Si la situation présente, dans un pays que l'exhubérance de sa foi faisait à bon droit passer pour l'enfant privilégié de l'Epouse du Christ,

est de nature à contrister les cœurs sincèrement catholiques, rappelons-nous que rien n'arrive que par la volonté de Dieu et que les châtiments servent d'instruments à sa miséricorde autant que de verges à sa justice éternelle. Demandons-nous si, dans notre vie publique, nous n'avons pas prévarié et posé ainsi la cause dont nous récoltons l'effet. En faisant seulement remonter notre examen de conscience à moins de deux ans en arrière, peut-être trouverons-nous matière à nous frapper la poitrine, à nous humilier, à reconnaître que le Souverain Dispensateur nous a donné ce que nous lui avons demandé en quelque sorte.

Et puis, pour peu souriantes que soient les promesses d'avenir, rien n'est désespéré. La foi subsiste, le foyer de vie n'est pas éteint. Les œuvres s'épanouissent aussi vivantes que jamais, si même elles ne se déploient avec un redoublement d'activité. La prière peut faire des miracles. Nous avons encore nos missionnaires de la vraie liberté. La population, trompée, dupée, exploitée par le serpent tentateur, peut se ressaisir et lui faire payer cher sa tortueuse habileté. Qui sait même si cette tourmente n'aura pas réveillé de leur torpeur les hommes bien disposés, et ne leur aura pas insufflé des habitudes de combativité qui auraient vite fait de leur donner l'ascendant ? Et le dévouement, et l'ardeur généreuse, et le zèle apostolique de nos vénérés pasteurs !

Si donc la vérité nous oblige à reconnaître le déclin de l'influence religieuse appliquée à notre vie publique, l'affaiblissement de la foi chez un trop grand nombre, les assauts multipliés livrés aux consciences au nom d'un opportunisme fait de plus de convoitises que de souci du bien public, les ravages causés dans le monde des intelligences par l'erreur insidieuse entre toutes qui sait dissimuler sous des mots charmeurs le poison qu'elle distille, il n'en faut pas conclure que cette constatation pénible de l'état présent et ces appréhensions pour l'avenir nous portent à sous-évaluer l'importance des éléments de restauration et de reconstitution qui opéreront avec la grâce de Dieu. Inquiet, oui, nous le sommes ; désespéré, non. Ce ne serait ni d'un catholique, ni d'un Canadien-français.

Nous résumons la pensée des catholiques sans épithète dans notre pays en disant que, pour le moment, nous nous contentons de voir venir, certain que le chef de l'Eglise ne sacrifiera pas le droit et que la solution qu'il indiquera, à la lumière de l'assistance divine qui lui permet de voir de plus haut et plus loin que nous, sera la plus propre à dissiper les ténèbres et à guérir les maux que ce déplorable conflit a fait naître.

La législature de Québec est saisie d'un projet de loi portant création d'un ministère de l'Instruction publique. C'est une législation bien libérale, à tendances sécularisatrices et despotiques, grosse de conséquences et de menaces pour les intérêts catholiques. C'est le coin destiné à faire entrer avec le temps, par l'Etat maître de l'éducation, l'instruction laïque, gratuite et obligatoire dans notre organisme social. C'est le plan des loges qui se développe et s'étend. Plus cette législation paraît inoffensive, plus elle est dangereuse, en ce qu'elle éveillera moins de défiances. L'ennemi, sachant qu'il lui est impossible, dans une province en grande majorité catholique comme la nôtre, de procéder aussi ouvertement qu'il l'a fait ailleurs, cherche à arriver à ses fins par une voie détournée, mais dont il saura bien tirer parti. C'est une arme qu'il se met en main, avec le dessein bien arrêté de faire naître les occasions de s'en servir.

Comme nous nous proposons d'exposer dans notre prochaine livraison les raisons qui militent en faveur du rejet de ce projet de loi, nous nous contenterons de faire dès aujourd'hui appel à tout ce que la législature compte d'esprits droits et bien disposés pour qu'ils tuent dans l'œuf cette perfide tentative.

AUX ETATS-UNIS

L'incident saillant de ces derniers temps, dans le monde catholique aux Etats-Unis, est la démission de Mgr. Schroeder, professeur de théologie dogmatique à l'Université catholique de Washington. Cette démission, qui a été acceptée, devra prendre effet à dater du 1er janvier prochain. Cet incident fait l'objet des commentaires les plus divers chez nos coreligionnaires de la république voisine.

C'est une question délicate à traiter, aussi délicate que celle de l'Université Laval dans notre pays. Elle échappe au contrôle des laïques, qui ne sauraient empiéter sur un terrain réservé à l'autorité ecclésiastique. Nous constatons simplement que la nouvelle de cette retraite forcée de l'éminent professeur allemand a été accueillie avec regret par l'école catholique intégrale, avec joie par l'école catholique libérale, qui a joué aux Etats-Unis comme ailleurs son rôle d'élément de désintégration.

En attendant que la lumière se fasse complètement sur les motifs qui ont dicté la détermination prise par l'autorité compétente, nous préférons nous borner à noter simplement l'incident avec la caractéristique qu'y attachent les sympathies et les regrets manifestés de part et d'autre à cette occasion.

Les Etats-Unis sont connus pour être le pays par excellence des étrangetés de toute nature, mais jamais on ne se serait attendu à celle qui s'est produite, il y a déjà quelque temps, à Salt Lake City, le pays des Mormons. Un évêque catholique récitant des formules de bénédiction aux cérémonies d'inauguration d'un monument à Brigham Young, voilà, en effet, qui ne se voit pas tous les jours et qui nous paraît, à distance, absolument renversant.

Nous n'en parlons ici que parce que nous y voyons une manifestation bien typique de l'école de tolérance qui a greffé sur ses idées religieuses le pan-américanisme le plus intolérant du monde, menant au plan de Faribault, à la proscription des langues étrangères, au congrès des religions et autres sensations du même genre.

Heureusement que l'action catholique s'affirme sous d'autres rapports, chez nos voisins, avec un éclat qui ne laisse pas de nous laisser concevoir les plus légitimes espérances pour l'avenir de notre sainte religion. C'est ainsi qu'une statistique récemment publiée portait à une moyenne de 30,000 par mois le chiffre des conversions au catholicisme, aux Etats-Unis. Il y a là une cause de sérieuse satisfaction pour les catholiques américains qui, pour peu que ce travail de propagande se maintienne et s'accentue, y trouveront une garantie pratique contre les excès et les abus de pouvoir qu'au nom de la liberté, l'élément protestant est souvent porté à commettre dans les pays où il représente le nombre, l'influence et la force.

Terminons par une bonne nouvelle, celle du transfert à l'archevêché de la Nouvelle-Orléans de Sa Grandeur Mgr. Chapelle, annoncé par un câblegramme de Rome. Les relations tendues qui existaient entre feu Mgr. Janssens et les prêtres français de son diocèse vont sans doute faire place à l'accord le plus complet et les anciens malentendus vont se dissiper, pour le plus grand bien de l'Eglise dans cette région. Le St. Père nous paraît dans ce cas avoir fait droit à des revendications du même ordre que celles qu'a fait entendre, on s'en souvient, une partie de nos compatriotes de la Nouvelle Angleterre. Rome ne tient pas évidemment à briser les liens de nationalité qui peuvent cimenter davantage l'union entre les pasteurs et les ouailles.

AUTRES PAYS

Il sera peut-être à propos, au début de cette série de chroniques du mouvement catholique dans les pays lointains, de préciser le caractère de ce travail, — ce que d'ailleurs, la direction de notre revue a déjà fait dans une certaine mesure. C'est tout simplement, ainsi qu'elle l'a dit, un *coup d'œil* que nous voulons jeter sur l'univers catholique, pour le bénéfice de nos lecteurs. Nous nous contenterons d'indiquer rapidement les manifestations diverses de l'action de l'Eglise dans le monde, ses pertes et ses gains, ses deuils et ses triomphes, réservant pour des articles spéciaux les sujets d'exceptionnelle importance.

Ceci dit, entrons, sans plus tarder, dans le vif de notre sujet.

Et d'abord, il nous faut noter à Rome, l'heureuse conclusion de l'affaire Brugidou. Ce prêtre français, à qui les tribunaux civils avaient accordé, au mépris de tout droit, la propriété de l'église St. Joachim, vient de renoncer au bénéfice de cette sentence, mettant ainsi fin à toutes les procédures judiciaires intentées contre lui devant les tribunaux supérieurs, et priant de plus le Souverain Pontife d'agréer l'hommage de son sincère repentir et de sa profonde douleur. Ce funeste incident a, paraît-il, été pour le Souverain Pontife l'objet de grands chagrins, mais enfin tout est bien qui finit bien.

On a fait grand tapage dans un certain monde au sujet de la récente encyclique de notre Saint Père le Pape aux évêques d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse, l'encyclique *Canisius*, ainsi qu'on l'appelle là-bas. Elle a, paraît-il, soulevé l'ire de nombreux protestants et l'on a prédit la suppression de la légation prussienne près le Vatican. Or, il n'est rien arrivé de tout cela, et les relations du Pape avec les diplomates allemands semblent être tout aussi cordiales que jamais.

Un événement d'une certaine importance et qui illustre à nouveau toute la sollicitude de Léon XIII pour les chrétiens orientaux, est la réorganisation du Collège St. Athanase, qui sera désormais réservé exclusivement aux Grecs, Italo-Grecs (de Sicile) et Grecs-Melchites, lesquels appartiennent tous au rite grec. Les élèves ruthènes qui fréquentaient ce collège seront transférés dans un établissement spécial, et les roumains iront rejoindre à la Propagande le reste de leurs compatriotes.

La grande préoccupation des catholiques de France à l'heure actuelle est la préparation des élections de 1898. Le malheur est

qu'ils sont fort divisés sur le champ de bataille à choisir. Tous prêchent l'union, mais les uns voudraient reformer pratiquement l'ancienne *Union Conservatrice*, tandis que les autres réclament l'union, mais sur le terrain constitutionnel. Et à cette question des rapports des catholiques entre eux vient se joindre celle des alliances électorales. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des développements de cette situation et de la lutte électorale en général, car celle-ci sera fort importante au point de vue des intérêts catholiques. Rappelons-leur en passant que nous publierons dans une prochaine livraison, un très-bel article d'un théologien éminent, au sujet des instructions données par Léon XIII à nos frères de la vieille France.

Les catholiques du Nord de la France ont tenu récemment, à Lille, leur grand congrès annuel. Cette réunion a toujours une grande importance, car il ne faut pas oublier que la population des départements du Nord et du Pas-de-Calais est de deux millions et demi d'âmes. Le Congrès a obtenu tout le succès désirable. Nous devrions peut-être écrire : les congrès, car en fait cette assemblée a plutôt été une agglomération de congrès particuliers, destinés à stimuler l'action catholique sur tous les terrains, qu'un congrès général. Les congressistes ne se réunissaient que lors des assemblées générales et publiques auxquelles étaient lus les travaux d'intérêt spécial. Le congrès était présidé par M. Thellier de Poncheville, ancien député. Le P. Gaffre, l'éloquent orateur dominicain que tout le Canada connaît, a pris une part active à ces délibérations.

Les travaux du congrès de Lille ont été interrompus par la séance de rentrée de l'Université Catholique à laquelle ont assisté tous ses membres. Cet établissement d'enseignement supérieur est peut-être l'œuvre favorite des catholiques du Nord de la France. En tout cas, il n'est guère de preuve plus éloquente de leur dévouement à l'Église et à leur pays. La fondation de cette université a coûté 200 millions de francs et son entretien nécessite une dépense annuelle de 600,000 francs, ressources qu'il a fallu et qu'il faut encore puiser à peu près uniquement dans la charité des catholiques. Il est bon d'ajouter que cet établissement est absolument complet et superbement outillé. Les sacrifices que se sont imposés les catholiques de France pour développer l'enseignement libre à tous ses degrés ne sont d'ailleurs que la conséquence logique de la connaissance qu'ils ont de cette grande vérité que Brisson rappelait au Palais-Bourbon, lors de la mort de Mgr. d'Hulst : " Qui a l'enseignement à l'avenir." Leur exemple doit fortifier le zèle de ceux qui, en tous pays, combattent pour la cause sacrée de l'éducation chrétienne.

Il nous faut terminer ces courtes notes sur notre mère-patrie par une mention douloureuse, car l'Eglise de France vient de voir disparaître deux de ses chefs en la personne de Mgr. Bécél, évêque de Vannes, et de Mgr. Germain, évêque de Coutances.

Les derniers échos des grandes fêtes commémoratives du treizième centenaire de la conversion de l'Angleterre viennent à peine de s'éteindre sur le sol anglais. Ces fêtes feront époque dans l'histoire du catholicisme dans la Grande-Bretagne.

Commencées à l'endroit historique où, il y a treize siècles, débarquèrent le moine Augustin et ses illustres compagnons de labeur, elles se sont continuées en France et le Souverain Pontife les a couronnées par l'établissement d'une archiconfrérie chargée spécialement de prier pour le retour à la vraie foi du pays qui porta jadis le glorieux surnom d'Ile des Saints.

Les élections des *School Boards*, qui ont eu lieu récemment, ont démontré, dit le correspondant anglais du *True Witness*, que les électeurs sont décidés à protéger les intérêts des écoles libres. D'après le même correspondant, le résultat de la lutte ne paraît pas avoir déçu, d'une manière sensible, les espérances des catholiques. Le *Times* dit qu'il est clair que le pays, en général, est en faveur de l'enseignement religieux dans les écoles.

Il nous fait plaisir de citer un trait qui émane d'un protestant et qui fait voir sous un singulier jour la conduite de certain député mexicain, dont nous aurons à parler plus loin. Il s'agit de la demande faite par un M. Dames à l'effet de confier à des religieuses catholiques la surveillance du *workhouse* d'Edendern, Irlande. Cet acte est un superbe témoignage rendu au dévouement et au zèle éclairés de nos bonnes religieuses catholiques, zèle et dévouement qui sont d'ailleurs reconnus de tous les hommes de bonne foi, quelles que soient leurs opinions religieuses.

Notons encore, avant de quitter l'Europe, les grands succès remportés par les catholiques dans le grand-duché de Bade. La majorité nationale-libérale qui, depuis de longues années, dominait ce pays, a été enfin vaincue par une coalition des divers partis politiques, et les catholiques, dirigés par le célèbre abbé Wacker, ont tenu une place importante au scrutin.

Si nous passons maintenant aux pays orientaux, nous constaterons qu'une difficulté sérieuse, que l'*Univers* expose dans les

termes suivants, s'est élevée au sujet de l'élection du successeur de Mgr. Grégoire Youssef, patriarche grec-melchite :

" Le synode destiné à pourvoir au remplacement du patriarche grec-catholique, Mgr Grégoire Youssef, décédé à Damas en juillet dernier, devait se réunir du 13 au 22 novembre.

" Conformément aux traditions, l'élection devait avoir lieu au couvent du Sauveur situé près de Djouni, dans le mont Liban, et le délégué apostolique, Mgr Duval, devait y assister.

" Le gouverneur général du Liban, Naoun pacha, a fait savoir, aux évêques grecs-catholiques, que le gouvernement ottoman tiendrait comme nulle et non avenue l'élection si elle avait lieu " avec l'ingérence d'un étranger ".

" Dans ces conditions, le délégué apostolique a dû renvoyer l'élection à une date indéterminée.

" L'ambassade de France à Constantinople a été saisie par le consulat général de France en Syrie. Elle proteste contre cette manière d'agir, qui empêcherait, si elle était maintenue, tous les rites orientaux unis à Rome, et dont la France a la protection, de pourvoir au remplacement de leurs chefs spirituels.

" Il y a tout lieu de penser que devant la protestation de notre ambassadeur, le sultan ne maintiendra pas son veto."

L'Eglise catholique a fait un pas nouveau dans les lointains pays d'Afrique et le Saint-Siège vient d'ériger une nouvelle préfecture apostolique, celle de la Guinée française, confiée aux Missionnaires du Saint-Esprit. Le R. P. Aug. Lorber a été nommé préfet apostolique ; il n'est âgé que de 43 ans.

C'est ainsi que le catholicisme poursuit sa marche à travers le monde.

Disons un mot, avant de terminer cette chronique, d'un pays qui nous intéresse à plus d'un titre : nous voulons parler du Mexique. Les Mexicains ont l'avantage peu enviable d'être dirigés par le libéralisme et, conséquence fort naturelle, dans ce pays où la liberté d'association est à peu près complète, il existe une clause de la Constitution qui prohibe les associations monastiques.

Dernièrement un député, plus courageux et surtout plus sensé que les autres, demanda la révision de cette clause et en fit voir très clairement l'absurdité. Savez-vous ce qu'on lui répondit ? Que le Mexique est un pays libre, que nous sommes à la fin du XIX^e siècle, que les moines sont de fort mauvaises gens, etc. Toutes les vieilles rengaines, quoi !

Ces fiers paladins de la liberté sont bien partout et toujours les mêmes ! On les a toujours, et en tous pays, entendu réclamer sur tous les tons la liberté pour tout et pour tous, et partout on ne les a jamais vu que la confisquer à leur profit et au bénéfice de leur œuvre néfaste.

Il nous faut clore cette revue par une note qui est à la fois une mention de deuil et un présage heureux, car le sang des martyrs est une semence de chrétiens, disait Tertullien.

Deux des membres du Séminaire des missions étrangères de Hollande, missionnaires du Chan-tong méridional, ont glorieusement conquis la palme du martyr, le jour de la fête de la Toussaint. Ces deux héros sont tombés dans la fleur de l'âge, victimes du fanatisme chinois. François-Xavier Nies, westphalien d'origine, n'était âgé que de 38 ans ; son confrère dans le sacerdoce et dans la lutte, Richard Henlé, du grand-duché de Bade, était plus jeune encore : il avait à peine 32 ans.

Tous deux ont vaillamment combattu le bon combat. Honneur à leur mémoire et puisse, du sol fécondé par leur sang généreux, s'élever une chrétienté forte et puissante !

Une revue du mouvement catholique dans le monde ne serait pas complète sans une chronique des missions,—car les travaux des missionnaires constituent l'une des plus importantes parties de l'action de l'Eglise. Aussi est-ce notre ferme intention de consacrer à leur œuvre une large place en ces pages.

Naturellement, nous nous occuperons surtout des missions canadiennes. Nous sollicitons dès aujourd'hui la collaboration de nos dévoués missionnaires, de l'un et de l'autre sexe, et nous espérons que faisant violence à leur modestie, ils voudront bien nous communiquer le récit de leurs combats pour la foi.

Ce sera pour eux un moyen nouveau de travailler à la gloire de l'Eglise et au salut des âmes.